

Chronique du Sablier

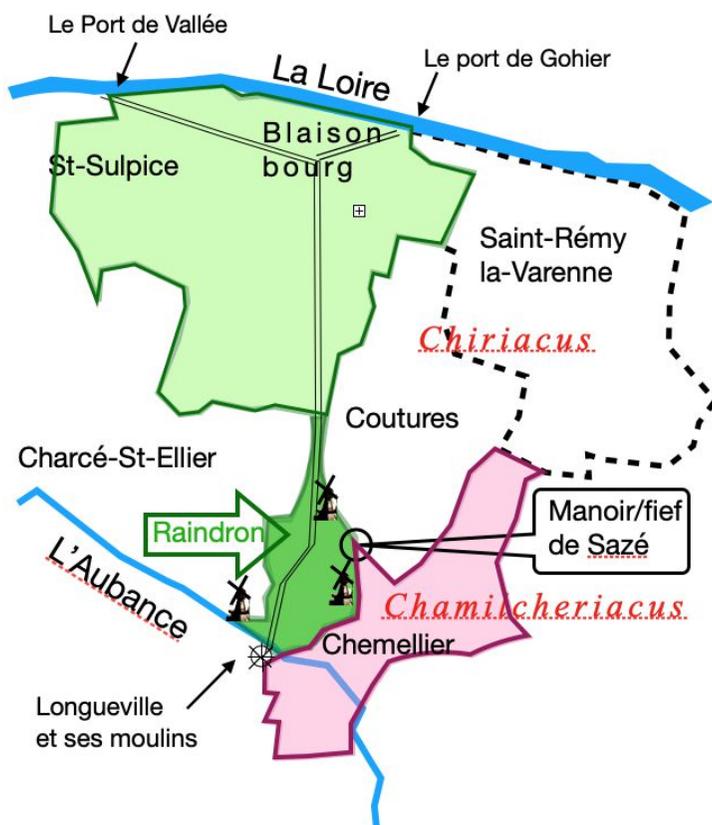
N° 32 juin 2020

Hameaux de Blaison

A propos de l'étrange forme du territoire de la commune de Blaison-St-Sulpice

Sur le plan de la géographie, le territoire de notre commune est muni d'un appendice, pointant vers le sud, étrangement suspendu comme une goutte d'eau au reste du territoire et correspondant aux hameaux de Raindron et de Frédelin

Cette étonnante disposition trouve son origine dans les hasards de l'histoire des hommes, de la géographie agricole et de la géologie.



1 . L'histoire des hommes :

On trouve dans le cartulaire de l'abbaye de St-Aubin une notice ainsi préfacée :

1056-1060 – Notice dans laquelle les moines de St-Aubin, après avoir relaté l'accord conclu entre 1000 et 1027, par Hubert, Abbé de St-Aubin, et Thibaud, abbé de St-Lézin, pour le partage de Chiriacus et de Chamilcheriacus, en racontent la violation par Éon de Blaison et la condamnation de ce dernier par Geoffroy Martel. (CLXXVIII)

Le partage évoqué par le cartulaire se réfère à l'arbitrage d'un différend entre le chapitre collégial St-Lézin d'Angers et l'Abbaye St-Aubin qui se disputent les revenus et les terres de Chiriacus (St-Rémy-la-Varenne incluant Coutures) et Chamilcheriacus (Chemellier) qui leur avaient été octroyées en commun¹. L'arbitrage est rendu par le comte d'Anjou, donc Foulques Nerra à cette époque, en un lieu dénommé Sazé qui se trouve exactement sur la frontière des deux territoires contestés. Dans la brochure intitulée « Sazé » (Le Sablier, 2014) Dominique Ozange donne des détails sur le lieu et le partage en question.

Pour notre propos nous retenons qu'à ce moment-là le doyen du chapitre de St-Lézin est un dénommé Thibaud (avec un d dans le cartulaire : *Tetbaudum*), abbé laïc proche de Foulques Nerra. Au chapitre St-Lézin ce dernier s'attribuait le titre d'Archiabbé. Il y a toute chance que le Thibaud en question soit également celui auquel Foulques Nerra confiera la seigneurie de Blaison et le doyenné du chapitre de Blaison en 1020. On peut donc penser que ce même Thibaud que nous dirons « de Blaison » est le fondateur de la *Maison de Blaison*, à laquelle appartiendront jusqu'au XIII^e siècle les seigneurs de Blaison – et également de Chemellier du fait de cet arbitrage.

Au moment de la création du bourg de Blaison associé au chapitre, le seigneur local récupéra l'autorité sur le territoire autrefois dépendant du chapitre collégial de St-Lézin. On peut ainsi comprendre l'étrange situation géographique du hameau de Raindron comme volonté de la seigneurie de Blaison de maintenir la continuité territoriale du bourg de Blaison avec ses possessions de Chemellier.

1. Cf. la brochure : Sazé, Dominique Ozange, Le Sablier, 2014, pour une relation détaillée de cet épisode historique.

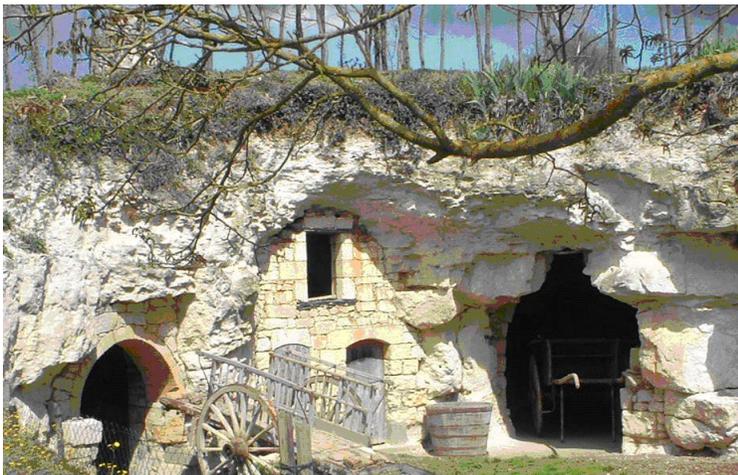
2 - La géographie agricole :

Cependant d'autres raisons pouvaient pousser les seigneurs de Blaison à se maintenir dans cette portion sud de leur territoire. Les terres agricoles de la vallée de l'Aubance, tournées vers le sud ont de tous temps été plus fertiles et plus faciles à travailler que les terres du plateau ou du versant nord de la vallée de la Loire, à tel point que Raindron fut considéré comme « le grenier à blé de Blaison ». Des moulins existaient sur le cours de l'Aubance et un chemin remontait vers le nord pour acheminer les produits vers le bourg de Blaison et vers les ports de la Loire. Des moulins à vent vinrent compléter le dispositif à partir du XV^e siècle ce qui amplifia encore l'importance du chemin reliant Raindron à la Loire en passant par le bourg de Blaison.

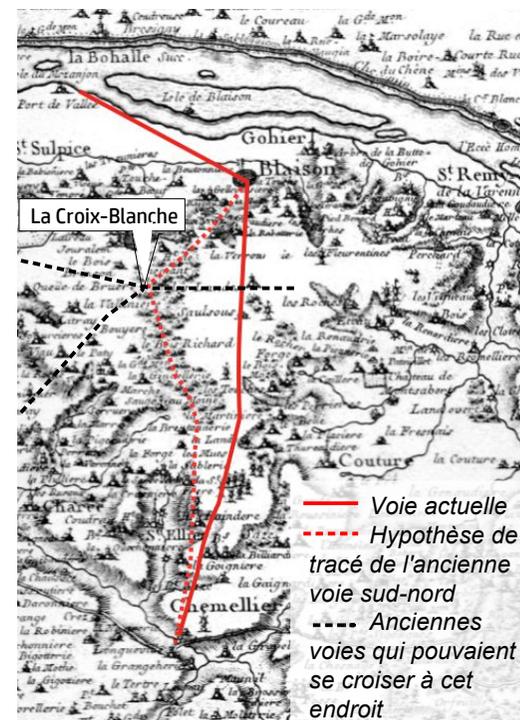
3 - La géologie et le relief :

Du point de vue géologique, Raindron est installé sur un point d'affleurement de la couche calcaire constituant le plateau de Blaison. Il s'est trouvé qu'un genre de calcaire, le tuffeau, apte à la construction, fut exploité à cet endroit. Le chemin sud-nord évoqué plus haut servit à acheminer les blocs de tuffeau extraits des carrières de Raindron. Au XVIII^e siècle ce matériau emprunta la Loire pour alimenter la ville de Nantes et la construction des maisons d'armateurs du quai de la Fosse (entre autres), ce qui valut à ces carrières le titre de Caves de Nantes. Cela entraîna un afflux de travailleurs – les perreyeurs – qui constituèrent un village important et se logèrent dans des habitations troglodytes façonnées par eux.

Dans le tuffeau
de Raindron :
ancienne
habitation
et cave
troglodyte



Les sources historiques nous disent que la voie remontant vers le nord existait déjà à l'époque gallo-romaine, peut-être pour les mêmes raisons d'approvisionnement et d'échanges agricoles que celles évoquées plus haut. Elle n'était peut-être pas exactement au même endroit que la route actuelle. Célestin Port parle de vestiges romains aux hameaux de La Saint-Frère et de La Goinnière. La Croix-Blanche près du Bois-Brinçon garde aussi des traces de voie gallo-romaine. Ce serait une autre localisation de la voie sud-nord qui aurait été abandonnée par la suite. En l'absence de fouilles archéologiques déterminantes, ces considérations restent largement conjecturales.



Le cheminement sud-nord tel qu'il se présente actuellement se situe sur le plateau de Blaison dont la partie sud plus étroite est encadrée par deux bassins géologiques d'altitude plus faible : le bassin de Coutures et celui de Charcé, qui donneront naissance au XI^e siècle à des bourgs indépendants. C'est l'époque où se constituent des agglomérations regroupant les cultivateurs qui exploitent les terres alentour². C'est ainsi que le chemin sud-nord maintenu par le seigneur de Blaison et de Chemellier, se trouve dans sa partie sud étroitement encadré par les deux territoires agricoles de Coutures et de Charcé qui le jouxtent en contrebas.

On peut ainsi mieux comprendre les raisons qui ont conduit à cette structure géographique assez étrange de la commune de Blaison-St-Sulpice et à l'appendice de Raindron qui lui est rattaché.

J.-L. P.

2. Cf.: *L'Anjou des princes*, in : *Histoire de l'Anjou* - tome 2 - Ed. Picard - 2017.